

## EN BREF

## ATH

## Une nouvelle bulle à verre

Afin de faciliter le tri des déchets, IPALLE a placé le 1<sup>er</sup> mars une bulle à verre supplémentaire à la Place des Capucins, près de l'Esplanade.

Les verres creux usagés (bouteilles ou bocaux vides) peuvent y être déposés. Le verre récupéré retournera en verre pour être fondu et recyclé sous forme de nouvelles bouteilles.

www.ipalle.be ou 069/84 59 88 (service Parcs à conteneurs).

## ATH

## Collectes des PMC et encombrants

Le ramassage des PMC sera effectué le mercredi 14 mars dans les villages d'Irchonwelz, Villers-Saint-Amand, Villers-Notre-Dame, Ormeignies, Ligne et Moulbaix; le jeudi 15 mars dans les villages de Houtaing, Mainvault, Ostiches et Bouvignies; le vendredi 16 mars dans les villages Rebaix, Isières, Maffle et Arbre.

La collecte des objets encombrants aura lieu dans les villages d'Irchonwelz et d'Ormeignies le mercredi 14 mars.

## FLOBECQ

## Voyage en Savoie

L'association « Les Amis du voyage et du plaisir » organise un voyage en car à Morzine Avoriaz en Savoie, entre le lac Léman et le Mont Blanc, du 29 juillet au 5 août.

Le logement se fera à l'hôtel 3 étoiles « Le Petit Dru ».

Des excursions sont prévues tout au long du séjour.

Le prix du voyage est de 645 € et comprend : le voyage en car, la pension complète et les visites.

Gérard Debeck : 068/44 86 82.

## ISIÈRES

## Sixième repas de cuisine régionale

Le dimanche 18 mars, dès 12 h, le PAC organisera son sixième repas de cuisine régionale en l'école communale d'Isières.

PAF : adultes, 11 € et 6 € enfants.

Patrick Bailloul : 068/28 05 82 ou Nicole Dupont : 068/28 20 47.

## LESSINES

## Club pyramide

Depuis 2000, il existe un Club Pyramide à Lessines. Ce jeu se base sur l'émission Télévisée de France 2, présentée par Patrice Laffont.

Le Club Pyramide de Lessines se retrouve chaque mardi dès 19 h au Centre culturel René Magritte, rue de la Déportation 37.

Le jeu est ouvert à tous. La participation est de 0,50 € par séance.

Cindy Ghislain : 068/33 89 71 ou 0497/87 52 57. cindyghislain@netcourrier.com.

## RENAIX

## Exposition Internationale de céramiques

Après une courte mais très belle exposition des œuvres d'Isabelle Demeulenaere, les différentes salles de la brasserie De Keyser abriteront non seulement des œuvres réalisées par Frank Steyaert, mais aussi celles de ses élèves et de noms connus dans l'art de la céramique.

Les locaux de la brasserie De Keyser (13, rue des Prêtres) seront accessibles au public jusqu'au 15 avril, les mercredi, samedi et dimanche, de 14 h à 18 h; les vendredi, de 17 h à 20 h.

D'autre part, le samedi 24 mars, à 15 h, en la salle du 3<sup>e</sup> étage de la brasserie, Frank Steyaert évoquera sa carrière artistique, ses sources d'inspiration et les divers aspects techniques de l'art de la céramique.

Pour cette lecture, un droit d'entrée sera perçu (5 €).

Les personnes intéressées sont invitées à prendre inscription au service « Culture », rue de Biese (tél. : 055/23 28 01).

## ATH • Parlement Jeunesse de la Communauté française

## Carnaval au Parlement

Jeune Athois de 23 ans, Stéphane Thys a participé au Parlement Jeunesse de la Communauté française durant les vacances de carnaval.

Stéphane, qu'est-ce qui t'a poussé à participer à ce projet ?

Je voulais voir ce que c'est que le travail d'un politicien. Et je savais aussi qu'à la réunion de jeunes, l'échange était très sympa.

Peux-tu parler du déroulement de la semaine ?

Toutes les journées étaient différentes. Le dimanche, on s'est installé à l'auberge dans laquelle on a vécu tous ensemble pendant la semaine. On s'est réparti en groupes. J'étais dans l'opposition autonome. Le matin, à 9h, on se réunissait environ une demi-heure par parti pour préparer des interpellations envers les personnes de la majorité. C'est surtout la forme qui importe, et non le fond des idées. C'est juste pour bien comprendre le fonctionnement du parlement. À 10h, c'était le commencement de la journée à proprement parler. Le mardi, nous avons travaillé sur les projets de décrets en commissions, par groupe de 20 personnes. Article par article, on discutait des modifications à apporter et on votait sur les amendements. J'étais le rapporteur de la commission économie. Je prenais donc note des tendances qui se



Stéphane Thys garde un très bon souvenir du Parlement Jeunesse où il souhaite retourner l'année prochaine, et spécialement de sa prestation devant un hémicycle rempli de jeunes députés en herbe.

dessinaient et du résultat des votes. Le lendemain, la journée dans l'hémicycle commençait par une présentation des rapporteurs de chaque groupe. La nuit du mardi au mercredi, j'ai travaillé jusqu'à 6h du matin

pour être prêt au matin. Le mercredi après-midi et le jeudi sont consacrés à la reprise des débats sur les décrets en hémicycle, donc avec les 80 participants. Le vendredi, on discute des décrets qui seront proposés

## Fameux CV!

Ancien étudiant de l'athénée royal d'Ath, Stéphane Thys est licencié en sociologie, orientation « gestion des ressources humaines » à l'ULB. Il poursuit actuellement un DES (Diplôme d'étude spécialisé) en coopération et développement, spécialisation Amérique latine, à l'ULB. Depuis son retour d'Erasmus en Espagne, à Salamanca, il est passionné par la culture hispanique et enseigne l'espagnol à la maison culturelle d'Ath le samedi. Bénévole Oxfam dans les équipes d'Ixelles-ULB, Etterbeek et occasionnellement à Ath, il est parti aux Philippines comme représentant des jeunes bénévoles Oxfam durant sa rhéto.

Stéphane Thys est également bénévole occasionnel pour le comité athois de l'Unicef et fait partie de la chorale « Unicefou ». En 2004, il a reçu le prix du citoyen de la ville d'Ath.

## ATH • Budget du CPAS

## Gouffre budgétaire en 2010 ?

L'intervention communale pour le CPAS reste limitée. Mais quelles pistes choisir quand les fonds liés à la liquidation du CHPA seront épuisés ?

LE BUDGET 2007 du CPAS d'Ath s'équilibre en recettes et dépenses à 19219760 €, avec une intervention communale de 1239500 € (en légère diminution par rapport à 2006).

Ces chiffres ne sont pas alarmants, à première vue. Mais une réalité doit être mise en évidence : le CPAS peut encore inscrire dans la colonne des recettes une somme de 620 000 € provenant de la liquidation du CHPA; ce sera encore le cas pour les exercices 2008 et 2009.

C'est donc bien à l'échéance 2010 que les difficultés financières risquent de se préciser alors qu'aujourd'hui le déficit de la Ville (exercice propre) est déjà en augmentation.

## Privatiser les homes ?

Plusieurs voix ont mis en évidence cette réalité lors de la récente réunion du conseil communal.

« Vous déclarez dans un rapport du CPAS que vous êtes à la limite des économies » a noté Laurent Postiau (Forum/cdH) en s'adressant en particulier au président du Centre, Jean-Claude Patheet. « Comment bouclerez-vous votre budget dans deux ans ? Voyez-vous une autre solution à l'avenir que de demander à la ville d'augmenter son intervention, je dirais même plus de la doubler, malgré la situation de son propre budget ? »

« À moins que les investissements prévus dans les Maisons de Repos, ne révèlent un autre objectif pour vous : rendre ces



Les maisons de repos engendrent un déficit. Est-ce acceptable pour garantir un certain « service public » ?

dernières plus attractives ou plus conformes en vue d'une cession au privé... »

Des inquiétudes similaires ont été formulées du côté du MR, avec José Pettiaux.

« Suivant la position et les inquiétudes de nos représentants pour l'avenir de la gestion du CPAS, lors du conseil du Centre Public d'Aide Sociale, nous demandons au collège communal de prendre les dispositions nécessaires et courageuses afin d'endiguer le risque de dérapage budgétaire de cette institution... »

« Le MR s'inquiète des perspectives financières pour le CPAS » expliquaient en effet Christophe Degand et Noëlle Lemaire dans un communiqué, au lendemain de l'examen du budget par le Conseil du CPAS. « Le MR regrette le manque de vision de la note de politique générale et l'absence de mesures concrètes pour assurer la stabilité financière du CPAS. »

Pour Jean-Claude Patheet, le CPAS doit d'abord répondre

à des obligations légales en termes de services.

« À côté de cela, il y a des services qui ne sont pas nécessairement obligatoires et qui ont effectivement un coût. Mais nous avons toujours veillé à gérer au mieux les deniers publics. Il n'y a pas de gaspillage. »

En arriverait-on à privatiser les maisons de repos ? « Je n'irais pas jusque-là » explique M. Patheet. « Il faudra sans doute songer à augmenter l'intervention communale; notons que la part par habitant en faveur du CPAS s'élève à 46 € actuellement, ce qui représente environ la moitié par rapport à d'autres villes de taille similaire. Les dépenses de personnel représentent 70 % des dépenses et les marges de manœuvre sont réduites... »

Ce sont peut-être aussi des décisions à d'autres niveaux de pouvoir qui baliseront la gestion à l'avenir, comme le notait le bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle.

F.H.

au PJ de l'année suivante. Ensuite on rentre tous chez nous, tristes de se quitter mais heureux de pouvoir enfin se reposer quand même.

Qu'est-ce que le parlement jeunesse t'a apporté ?

Énormément. Je me suis fait des amis, j'ai rencontré des gens formidables. J'ai beaucoup appris. Après, on voit les choses différemment. Je suis mieux armé pour comprendre les enjeux de la société actuelle. Ce projet participe à l'éducation à la citoyenneté. On devrait transposer ce projet à tous les niveaux de pouvoirs. Le respect des autres et de leurs idées aussi. Le jeu de rôle « costard-cravate » est très intéressant. On doit également apprendre à s'exprimer devant les autres, à structurer ses idées et à construire des phrases correctes.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile ?

La plus grande difficulté c'est de bien voter. On pourrait croire que c'est facile, il n'y a qu'à appuyer sur un bouton. Mais lorsqu'on veut voter en prenant conscience des implications pratiques, c'est un exercice très difficile. Je me rends mieux compte des conséquences de ce qui se discute là-bas au parlement sur tous les citoyens belges. C'est un travail à faire avec beaucoup d'énergie, de sérieux et de concentration.

Quel est ton meilleur souvenir ?

Mon discours à la tribune le 3<sup>e</sup> jour devant 80 personnes. Même si ça n'a duré que 5 minutes, c'est l'accomplissement du travail de la veille. C'était

l'aboutissement de ma nuit de boulot, devant tout le monde. Et les félicitations des autres après, c'était un grand moment.

Qu'aimerais-tu dire aux jeunes de la région tentés par l'expérience ?

À tous je leur dis : foncez. C'est vraiment une opportunité d'apprendre beaucoup de cho-

ses en peu de temps. Il y a une petite contribution financière (60€ la semaine) mais ça en vaut la peine. Cette année j'étais le seul Athois et j'aimerais que d'autres jeunes de la région participent à ce projet. J'étais motivé à représenter les couleurs de ma ville, même si ce n'était pas le but premier.

Fanny GEERAERTS

## Fonctionnement

Quoi ? Le Parlement Jeunesse de la communauté française rassemble des jeunes durant une semaine pour leur faire vivre la vie des députés.

Qui ? 80 jeunes âgés de 17 à 25 ans issus de l'enseignement secondaire, supérieur ou du monde du travail. Cette année, 270 candidatures ont été envoyées à l'ASBL. Une sélection est opérée dans le but d'obtenir une diversité géographique, d'âge et de sexe.

Quand ? Chaque année durant la semaine de carnaval.

Où ? Les séances ont lieu dans l'hémicycle du Parlement de la Communauté française. Les 80 jeunes sont logés dans une auberge de jeunesse à proximité du parlement.

Pourquoi ? L'objectif de ce projet, qui en était à sa 11<sup>e</sup> édition cette année, est d'apprendre aux jeunes le fonctionnement du système parlementaire.

Comment ? En instaurant un jeu de rôle. Les jeunes se comportent, travaillent et s'habillent comme des députés. Ils vont discuter, modifier et finalement voter des décrets pour un pays imaginaire, sans communautés ni régions, la « Péjigonie ». Le PJ est anti-partisanerie. Les groupes politiques sont remplacés par les quatre saisons. Cette répartition aléatoire sert juste à se positionner dans l'hémicycle. Quatre décrets sont proposés aux jeunes avant leur arrivée, en même temps que les règles de procédure à suivre. Ils doivent choisir la proposition de loi sur laquelle ils veulent travailler en commission. Cette année, les quatre décrets portaient sur les thèmes suivants : l'instauration du bilinguisme dans les écoles, la suppression des entraves au commerce mondial, la violence dans les médias et les biocarburants.



## ATH



## Les « Heures heureuses » soutenues par les « 24 heures »

Récemment, l'équipe organisatrice des « 24 heures à pied » a remis un chèque de 4 500 € aux « Heures Heureuses ». « Cette 34<sup>e</sup> édition a été un franc succès », explique Jacky Demoncourt. « On peut dire que la course a retrouvé son lustre d'antan. Nous voudrions remercier les anonymes et partenaires qui ont participé aux 24h et en particulier à l'ASA, le comité des Miss, Rénovation du Cortège, la Jeune Chambre économique, les Amis de la table ronde et Patrice Bougenies. Enfin, nous remercions un énorme merci aux porteurs des géants qui ont participé à l'animation de la journée et qui, à eux seuls, ont récolté une somme de 2 500 € ».

CE 816852

## ATH



## Tournoi de minifoot d'Action Jeunesse Info

Action Jeunesse Info a organisé, récemment, son tournoi de minifoot annuel au hall du CEVA. Les organisateurs se sont réjouis de la cohabitation harmonieuse des différentes équipes et de la solidarité des jeunes. C'est l'équipe « Jupiter » qui s'est hissée à la première place du classement devant les pirates, PPP (plan de prévention de proximité) Brunehaut, Amipol, les ouvriers de la ville et les jeunes du PPP de Leuze. On pouvait aussi noter la présence des Brésiliens, des jeunes du PPP de Leuze et de Proxyfoot (AJI et Cetfor). Les matchs ont été arbitrés par Olivier Hannuise, Julien Erclucie, Pascal Molle, Olivier Guilmet et José Emmanuel Cruck. Le prix du fair-play a été attribué à l'équipe 1 du PPP de Leuze et le prix du mérite sportif a été remis aux Heures heureuses.

CE Ch.V. 814933